

## Communiqué de presse

### Prime de chaleur

La Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière apporte tout son soutien à l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale qui assurent leurs missions par des conditions climatiques caniculaires.

Que ce soit auprès des populations vulnérables (EHPAD, Aide à Domicile, crèches, centres de loisirs, ...) ou pour assurer la protection des biens ou personnes (Police municipale, sapeurs-pompiers, ...).

De nombreux agents travaillent également sur la voie ou les espaces publics (voirie, réputation ...), tous ces personnels sont à leurs postes pour que le service public remplisse son rôle auprès des concitoyens.

Si souvent décrié, une nouvelle fois les fonctionnaires territoriaux démontrent qu'ils ont un sens aigu de ce qu'est le service public de proximité. Le Gouvernement serait bien inspiré en valorisant les carrières et les salaires des agents, composés à 70% de catégorie C, mais aussi en retirant son projet de loi de transformation de la fonction publique.

Enfin ce jour, la Fédération a adressé un courrier au ministre afin qu'à l'instar de ce qui avait été mis en œuvre en 2003 avec l'instauration d'une prime « canicule » pour le secteur hospitalier ; il soit mis en place dès à présent une telle prime couvrant cette période de très forte chaleur pour la fonction publique territoriale (Copie courrier joint).

Paris, le 25 juillet 2019

**Le Secrétariat Fédéral**

**Contacts :**

**Didier Pirot : 06 20 77 49 38**  
**Dominique REGNIER : 06 83 82 38 76**